

Thématique : Bâtiments résidentiels

Mise à jour : 1 mai 2021

Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
OBJECTIF : Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel					
RBQ MERN - SMTE	43. Réviser la réglementation sur l'efficacité énergétique des habitations	En cours	2021-2022	2025-2027	La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) est actuellement en discussion avec le MERN-SMTE pour la réalisation de cette mesure.
MERN - SMTE	44. Publier une norme volontaire, le Code québécois de l'énergie pour les bâtiments, applicable aux bâtiments existants et aux nouveaux bâtiments	À venir	2021-2022	2022-2023	
MERN	45. Réviser la réglementation sur l'efficacité énergétique des appareils	En cours	2019-2020	2021-2022	La réglementation a été révisée en décembre 2018. La modification de la Loi habilitante est prévue pour 2021, puis une autre mise à jour de la réglementation suivra.

MERN - SMTE	46. Mettre en place les premières étapes d'un système de cotation énergétique obligatoire pour les nouvelles constructions et lors de la revente de maisons unifamiliales	Annulée	2021-2022	2022-2023	Une intervention dans le secteur commercial et institutionnel a été privilégiée.
OBJECTIF : Réviser et optimiser l'offre de service du secteur résidentiel					
	47. Améliorer les programmes d'aide financière en rénovation et en construction écoénergétiques	En continu	s.o.	s.o.	Des bonifications ont été apportées aux programmes résidentiels dans le cadre de la relance économique (Covid-19).
Énergir	47.1 Soutien aux ménages à faible revenu (MFR)	En continu	s.o.	s.o.	Un total de 814 ménages à faible revenu a bénéficié du programme en 2019-2020, une participation record. Les détails du programme sont disponibles sur le site web d'Énergir .
Énergir	47.2 Appareils efficaces - résidentiel	En continu	s.o.	s.o.	En 2019-2020, 3 653 participants ont profité du programme , générant 0,6 Mm ³ de gaz naturel économisé à un coût de 64 \$/tonne d'équivalent CO ₂ .
Gazifière	47.3 Éconologis, volet 2 (installation de thermostats programmables)	Terminée	s.o.	s.o.	
Gazifière	47.4 Thermostat intelligent	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Gazifière	47.5 Chauffe-eau sans réservoir à condensation	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme

Gazifière	47.6 Échangeur d'air avec récupération de chaleur	En continu	s.o.	s.o.	Lien vers le programme
Hydro-Québec	47.7 Sensibilisation - Mieux consommer	En continu	s.o.	s.o.	Les résultats cumulatifs en GWh sont supérieurs à la prévision 2018-2020 du Plan directeur avec moins de dépenses que prévu.
Hydro-Québec	47.8 Résidentiel - Programme Mieux consommer	En continu	s.o.	s.o.	Les résultats cumulatifs en GWh supérieurs à la prévision 2018-2020 du Plan directeur sont attribuables principalement à l'influence d'Hydro-Québec en transformation des marchés des produits Éclairage, Fenêtres et Portes-fenêtres (2019 et 2020) et Piscines efficaces (2020).
Hydro-Québec	47.9 Offre de Programmes - Ménages à faible revenu	En continu	s.o.	s.o.	Les résultats cumulatifs en GWh et les dépenses inférieures à la prévision 2018-2020 du Plan directeur sont attribuables au nombre moindre de projets réalisés en Rénovation-MFR et de remplacement de Réfrigérateur-MFR.
MERN - SMTE	47.10 Novoclimat	En continu	s.o.	s.o.	Programme Novoclimat . Des nouveautés ont été apportées au programme, telles que de l'aide financière pour une thermopompe air-air.
MERN - SMTE	47.11 Rénoclimat	En continu	s.o.	s.o.	Programme Rénoclimat . Des nouveautés ont été apportées au programme.
MERN - SMTE	47.12 Éconologis	En continu	s.o.	s.o.	Programme Éconologis . La participation a été limitée en raison de la crise sanitaire.
MERN - SMTE	47.13 Lancement MFR mesure structurante	Annulée	2020-2021	2022-2023	Mesure intégrée à la mesure 48
MFQ	47.14 Crédit d'impôt RénoVert	Terminée	2018-2019	s.o.	Le Crédit d'impôt RénoVert a pris fin le 31 mars 2019. Il est estimé que, depuis sa mise en place, au printemps 2016, RénoVert aura permis la réalisation de travaux de rénovation écoresponsable d'une valeur de 3,5 milliards de dollars sur trois ans.
MERN - SMTE	48. Favoriser les investissements en efficacité énergétique dans les immeubles à logements multiples	À venir	2019-2020	2022-2023	Structurer les investissements et les montants d'aide financière en efficacité énergétique pour les logements multiples, notamment les ménages à faible revenu (MFR).

OBJECTIF : Remplacer les combustibles fossiles par des énergies renouvelables dans le secteur résidentiel

	49. Coordonner la transition de l'utilisation des combustibles fossiles avec celle des énergies renouvelables dans le secteur résidentiel				
MERN - SMTE	49.1 Chauffez vert	En continu	s.o.	s.o.	Programme Chauffez vert . L'aide financière offerte pour le volet « système mécanique » est désormais offerte par Hydro-Québec.
MERN - SMTE	49.2 Coordonner la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables dans le secteur résidentiel	En cours	2022-2023	s.o.	Les travaux sont commencés depuis avril 2019.
Hydro-Québec	49.3 Gestion de la demande de puissance (résidentielle)	En continu	s.o.	s.o.	Retard dans les réductions de puissance prévues en raison du non-déploiement du programme Charges interruptibles résidentielles, et ce, malgré les bons résultats du programme de chauffe-eau à trois éléments. Lien vers le site Web portant sur la biénergie.

OBJECTIF : Soutenir l'innovation en matière d'efficacité énergétique, de production et de consommation d'énergies renouvelables

MERN - SMTE	50. Encourager des projets de démonstration d'innovation en matière d'efficacité énergétique, de production et de consommation d'énergies renouvelables, ou qui ont un faible impact environnemental	Annulée	2019-2020	s.o.	Le programme Technoclimat admet ce type de projet. Un partenariat a été conclu avec l'APCHQ pour collaborer à faire avancer les pratiques dans le secteur de la construction.
-------------	---	---------	-----------	------	---

OBJECTIF : Réviser et optimiser l'offre de service du secteur résidentiel

MERN - SMTE	51. Analyser et lever les barrières qui nuisent au développement de l'efficacité énergétique et à la production d'énergies renouvelables sur site	Annulée	2020-2021	s.o.	
MERN - SMTE	52. Offrir une certification volontaire pour les entrepreneurs en rénovation écoénergétique	En cours	2020-2021	2022-2023	Cette mesure sera arrimée avec les programmes actuels du MERN-SMTE.
MERN - SMTE	53. Publier une stratégie du bâtiment durable	Reportée	2020-2021	s.o.	Contexte non favorable à la réalisation de cette mesure dans le cadre du Plan directeur 2018-2023. Le MERN-SMTE évalue la possibilité de reporter cette mesure dans le prochain plan directeur.
MERN - SMTE	54. Élaborer un plan de transformation du marché pour les principaux composants des bâtiments et soutenir les technologies phares	À venir	2022-2023	s.o.	
MERN - SMTE	55. Comparer les impacts entre les filières d'énergie renouvelable afin de faire les meilleurs choix pour le secteur résidentiel	Annulée	2021-2022	s.o.	Les travaux ont débuté en mai 2019.
MERN - SMTE	56. Doter le Québec d'outils de modélisation énergétique des bâtiments nécessaires à l'évolution des pratiques sur le marché de la construction	En cours	2022-2023	s.o.	Les travaux ont débuté en 2020.